

**Bureau de Communauté du 23 septembre 2011**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
9 septembre 2011

Conseillers en exercice  
42

**Président : M. François CUILLANDRE**

Le Bureau de Brest métropole océane s'est réuni le vendredi 23 septembre 2011 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE, Président.

, M. A. MASSON, M. J-P. CAROFF, M. F. HURET, M. J-L. POLARD, M. B. RIOUAL, Mme B. ABIVEN, Mme F. BACHELIER-PLOSSART, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. M. BRIAND, M. D. CAP, Mme A-M. CIBAUD, M. T. FAYRET, Mme Y. GOURVENNEC, M. J-C. HOURMANT, M. M. JOANNY, M. A. JOUIS, M. J-C. KERJEAN, M. P. OGOR, M. M. PAUL, Mme T. QUIGUER, M. R. SARRABEZOLLES, Vice-Présidents.

M. R. BOISRAMÉ, Mme N. CHALINE, M. D. FERELLOC, M. A. GOURVIL, M. F. GROSJEAN, Mme I. LE GLAS, M. F. PELLICANO, M. M. PHELEP, M. L. PRUNIER, M. A. QUEFFELEC, M. F. RESPRIGET, M. R. SALAMI, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. H. TRABELSI, Conseillers.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme P. DUBOIS, Mme J. HERE, M. M. LABBEY, Vice-Présidents.

M. F. DERRIEN, M. Y. NEDELEC, M. J. QUILLIEN, Conseillers.

**B 2011-09-224 COMMUNICATION**

**Organisation de l'élection Miss France 2012 à Brest. Convention de partenariat avec la Sté Miss France**

Le rapporteur, M. Jean-Luc POLARD  
donne lecture du rapport suivant

**COMMUNICATION – Organisation de l'élection Miss France 2012 à Brest. Convention de partenariat avec la Sté Miss France**

**EXPOSE DES MOTIFS**

La Sté Miss France prépare et organise l'Election nationale Miss France 2012, dont la finale sera diffusée en principe début décembre 2011, sur l'antenne de TF1, en direct et en première partie de soirée.

Suite à l'élection de la Brestoïse Laury Thilleman au titre de Miss France 2011 Brest métropole océane a souhaité répondre positivement à la proposition de la Sté Miss France, organisatrice de l'Election Miss France, d'accueillir l'Election Miss France 2012 à Brest.

La notoriété nationale de cet événement, sa diffusion prévue début décembre en direct et en première partie de soirée sur TF1, les retombées médiatiques importantes qu'elle génère, en font un support de valorisation et de communication exceptionnel pour notre territoire.

Ces retombées sont amplifiées du fait de la présence de l'ensemble des candidates (33 Miss régionales) sur le territoire de Brest métropole océane pendant les 2 semaines précédant l'élection, attirant un très grand nombre de journalistes. Un programme de relations publiques, de visites et d'animations est prévu pendant ces 2 semaines, braquant les feux des projecteurs sur tous les lieux visités par les miss pendant cette période.

La société Miss France a souhaité disposer d'infrastructures susceptibles d'accueillir l'élection. Il est convenu que le Parc des Expositions de Penfeld est le lieu approprié pour l'accueil de cet événement.

Pour cela, Brest métropole océane s'engage à offrir un accueil à la société Miss France et aux candidates à l'élection pendant les 17 jours qui précèdent l'événement et apportera son concours financier à hauteur de 196 000 € HT, soit 234 416 € TTC.

L'ensemble des dispositifs relatifs à l'organisation de cette manifestation feront l'objet d'une convention entre Brest métropole océane et la Sté Miss France.

Les crédits nécessaires sont inscrits au centre de coût 023.856 organiser et développer la communication

## **DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Bureau de Communauté, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions qui précèdent, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat.

### Avis commissions :

Avis de la Commission Administration Générale : FAVORABLE A L'UNANIMITE

### Décision du Bureau de Communauté :

ADOPTE A LA MAJORITE

Contre : Elu(e)s Europe Ecologie- Les Verts